

Questions fréquemment posées lors du webinaire :

Y'a-t-il une aide à la recherche de stage ?

Des offres de stages sont régulièrement publiés sur le site internet de l'IUVV. Les offres de stages sont très nombreuses mais il faut bien comprendre qu'il faudra disposer d'une certaine mobilité. Il y a certes des offres de stages en Bourgogne, mais il est impossible d'y accueillir tous les stagiaires. Il faudra aussi chercher du côté de la Loire, du Rhône, de la région Bordelaise etc.

Quand débute la formation ?

LPRO CVO : Début octobre

LPRO CO (Club Med) : Mi septembre

LPRO CSEV : Début Novembre

Master 1 et 2 Vigne Vin Terroir : Fin septembre-début octobre

M2 PFAA : Début Septembre

DNO1 : Mi Octobre (septembre en entreprise)

DNO2 : Mi décembre (septembre, octobre et novembre en entreprise)

Quels sont les critères de recrutement ? Y'a-t-il des profils types ?

On ne parle pas forcément de « profils types ». Bien entendu les notes sont importantes, mais au-delà de ça, ce sera surtout la motivation, l'envie de l'étudiant et son projet professionnel qui seront regardés. Pourquoi l'étudiant souhaite suivre la formation ? Qu'est-ce que cela peut lui apporter ? Quel est son projet ? Pour les dates de recrutement, se référer aux pages web de formations dédiés sur le site.

Est-il nécessaire de fournir une lettre de recommandation ?

Pas obligatoirement. Mais c'est vrai que ça peut apporter un plus à la candidature de l'étudiant.

Est-il possible de faire les stages à l'étranger ? Même question pour l'alternance ?

Il est possible de faire les stages à l'étranger. Concernant l'alternance, cela est possible uniquement si le siège social de l'entreprise est en France.

Est-il possible de poursuivre ses études après une licence professionnelle ?

Non. Comme son nom l'indique. C'est une licence professionnelle. L'objectif est donc de former des professionnels et d'entrer dans la vie active à l'issue de la licence professionnelle

Les formations sont-elles suffisamment reconnues par le monde professionnel ?

Toutes les formations sont fortement reconnues par le monde professionnel. Le Master Vigne Vin Terroir est un Master qui a été mise en place récemment et connaît une montée en puissance de sa reconnaissance.

Quels sont les débouchés ?

-LPRO CSEV : Responsable d'exploitation vitivinicole, responsable technique qualité, personnel d'encadrement au sein d'une entreprise de la filière vitivinicole, cadre dans les instances professionnelles vitivinicoles, les organisations syndicales ou les comités interprofessionnels, conseiller technico-économique d'exploitation vitivinicole

-LPRO CVO : Assistant.e commercial, Attaché.e commercial, Responsable commercial, Agent commercial, Courtier en vin, VRP, Coordinateur.rice vente et marketing, Assistant.e logistique, Chargé-e de communication, Assistant.e export, Gérant.e d'exploitation, Chef.fe de rayon vin, Responsable caveau, Caviste, Agent d'accueil, Agent de développement en œnotourisme, Responsable des services réceptifs : restauration, sommellerie, évènements, Chargé de production de tours opérateurs.

-L3SV : L'objectif principal est la poursuite d'étude vers un Master ou un DNO.

-M2 PFAA : Responsable de cuverie, Maître brasseur, Laboratoire R&D interprofession Vin , Laboratoire R&D Brasserie/ Responsable production ferments.

-Master Vigne Vin Terroir : Chef.fe de culture, Conseiller.ere viticole, Cadre technico-commerciale, ingénieur-e délimitation, technicien.ne vignoble

-DNO : Viticulteur-vigneron, Responsable Vignoble, Responsable qualité en production, Directeur de coopérative, Responsable en cave, Maître de Chai, Responsable Laboratoire, Conseiller technico commercial, consultant.